

WEBINAIRE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

Encadrants - mercredi 7 octobre 2026

LES INTERVENANTS



Marceau Balaÿ

Adjoint - département vie territoriale et sociétale



Julien Donnay

Juriste

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

LES ACTIONS DE LA FFME

Objectifs FFME : faire cette thématique un enjeu central pour nos structures affiliées – en parler, sensibiliser, outiller, libérer la parole, empêcher les mauvais comportements partout.

- Constitution d'un **réseau de référents régionaux** sur la thématique
- **Formation de référents régionaux**
- **Partenariat** avec l'association Colosse aux pieds d'argile
- **Sensibilisation des publics** avec une association partenaire (AG, interventions lors d'événements de ligues, équipes de France…)
- **Outils** : pack, formation en ligne, boîte à outils
- Mise en place d'un **processus fédéral de signalement**
- Mise en place d'une **procédure disciplinaire fédérale**
- **Relai** des campagnes de communication, outils, plateformes et numéros d'urgence auprès du grand public

01

Connaître les violences



01 – STATISTIQUES DES VIOLENCES

- **Depuis 2020, Signal-Sports a traité 2 607 signalements conduisant à 1 135 mesures administratives**
- En 2025, **872 signalements** ont entraîné l'ouverture d'une enquête administrative :
 - +64 % par rapport à 2024
 - +140 % par rapport à 2023
- Depuis 2021, **plus de 4,8 millions** de contrôles d'honorabilité (en 2025 - **1,4 million pour 981** personnes écartées des fonctions d'encadrant



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 23 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Violences dans le sport : bilan 2025 de la cellule Signal-Sports

Ce jeudi 23 avril, Marina FERRARI, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a présenté le bilan 2025 de Signal-Sports, la cellule nationale de traitement des violences dans le sport.

Depuis 2020, Signal-Sports a traité **2 607 signalements** conduisant à **1 135 mesures administratives** pour protéger les pratiquants et écarter les personnes mises en cause des fonctions d'encadrement (éducateurs, dirigeants d'établissement d'activité physique et sportive, arbitres, juges, surveillants de baignade, intervenants auprès de mineurs).

En 2025, **872 signalements** ont entraîné l'ouverture d'une enquête administrative, soit une progression significative de **+64 % par rapport à 2024** et **+140 % par rapport à 2023**.

Si ces chiffres sont alarmants, ils traduisent aussi une avancée : **la parole se libère et la cellule Signal-Sports est désormais mieux identifiée et utilisée**. Ils témoignent également de la mobilisation croissante de l'écosystème sportif contre les violences dans le sport, que le ministère continue d'encourager.

Parallèlement, les outils de contrôle poursuivent leur montée en puissance. Depuis 2021, **plus de 4,8 millions** de contrôles d'honorabilité ont été effectués auprès des encadrants via le système d'information honorabilité. Sur la seule année 2025, **1,4 million** de contrôles ont été réalisés permettant d'écarter **981** personnes des fonctions d'encadrant.

Dans ce contexte, la Ministre a annoncé la nomination de **Jérôme Fournier** comme délégué ministériel à la lutte contre les violences dans le sport. **Sa mission est claire : amplifier l'action engagée et porter l'ambition d'un sport sûr, inclusif et respectueux.**

Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative donne rendez-vous à l'ensemble des acteurs du sport le **2 juillet prochain** pour la **7e Convention nationale de prévention des violences dans le sport**, consacrée à la protection et à l'accompagnement des victimes de violences sexuelles.

Consultez le dossier de presse Signal-Sports

Retrouvez l'intégralité de la conférence de presse

CONTACT PRESSE

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports
presse@jeunesse-sports.gouv.fr 01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37

01 — STATISTIQUES DES VIOLENCES

SUR LES VIOLENCES

60% *des faits dénoncés concernent des violences sexuelles*

40% *des signalements concernent des faits de violence psychologiques, morales et psychiques*

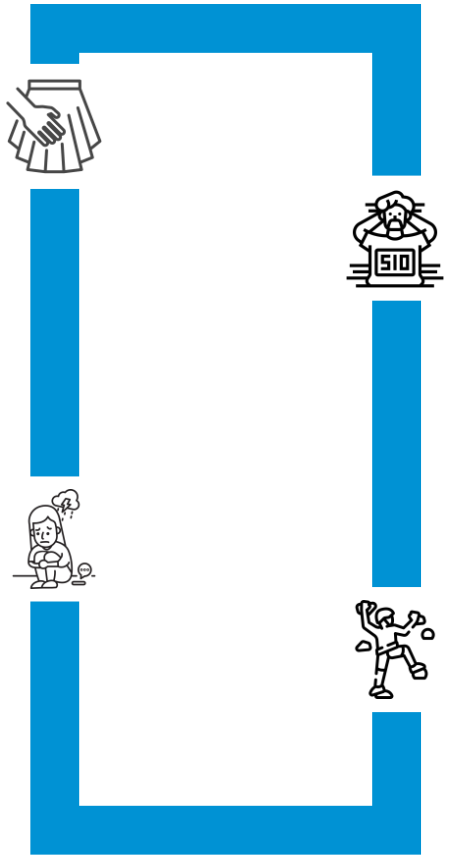
29 *signalements concernent des affaires en lien avec le handicap*

SUR LES VICTIMES

69% *des victimes de violences sont des femmes*

65% *des victimes étaient mineures au moment des faits*

33% *des cas concernent des mineurs de moins de 15 ans*



SUR LES MIS EN CAUSE

532 *personnes mises en cause*

90% *des personnes mises en cause sont des hommes*

75% *des personnes mises en cause étaient des* ***éducateurs sportifs****, dont la moitié de bénévoles*

SUR LES DISCIPLINES CONCERNÉES

53 *fédérations sportives étaient concernées par des faits de violence depuis le 1er janvier 2025*

22 *signalements concernent des structures de haut niveau*

Statistiques Signal Sport (non-actualisées)

01 — LES PUBLICS À RISQUE

Tout le monde peut être victime de violence dans le sport. Certaines typologies de publics sont particulièrement à risque.



Personne en situation de handicap

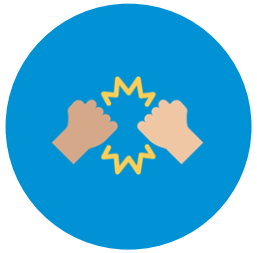


Mineurs



Femmes

01 — VIOLENCE PHYSIQUE







La violence physique est souvent la forme de violence la plus visible, impliquant des actes qui infligent des blessures corporelles ou de la douleur à une personne.

Elle peut se manifester sous diverses formes, allant de la gifle à des actes plus graves comme les coups, les brûlures, ou l'étranglement.

01 — VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE







La violence psychologique, ou émotionnelle, est un type de violence moins visible, mais qui peut être tout aussi destructrice que la violence physique. Elle englobe toutes les actions ou paroles visant à dévaloriser, humilier, ou isoler une personne pour la contrôler.



Le cyberharcèlement est une forme de violence psychologique de plus en plus fréquente avec l'usage des smartphones

01 — VIOLENCE SEXUELLE







La violence sexuelle inclut tout acte de nature sexuelle imposé sans le consentement de la victime.

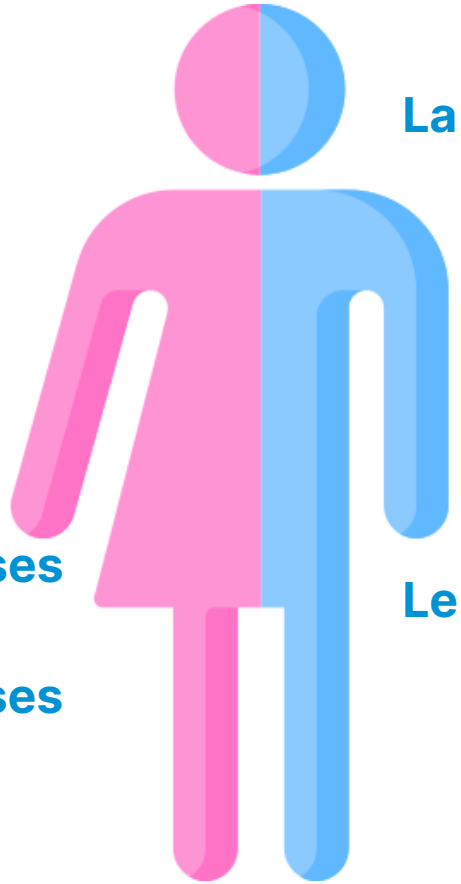
Cette forme de violence est souvent accompagnée de silence et de honte, ce qui rend sa dénonciation encore plus difficile pour les victimes.



Toute relation sexuelle entre un majeur et un mineur de moins de 15 ans est désormais considéré comme un viol aux yeux de la loi. *La question du consentement ne se pose plus.*

01 — PARTIES INTIMES

Mêmes parties intimes pour hommes et femmes



La bouche

La poitrine

Les fesses

Le sexe

L'intérieur des cuisses

ATTENTION

Le concept de partie intime peut être élargi en fonction du contexte !

01 — LES INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

- Le voyeurisme
- L’exhibition sexuelle
- La diffusion d’image d’autrui à caractère sexuel
- L’utilisation d’images pédopornographiques
- L’outrage sexiste
- Le harcèlement sexuel
- Sextorsion
- Les propositions sexuelles*
- La corruption de mineur
- L’atteinte sexuelle*
- L’agression sexuelle
- Le viol
- L’inceste

01 – QUELLES SONT LES QUALITÉS D'UN BON PROFESSEUR, ENTRAINEUR, ENCADRANT, ANIMATEUR ?

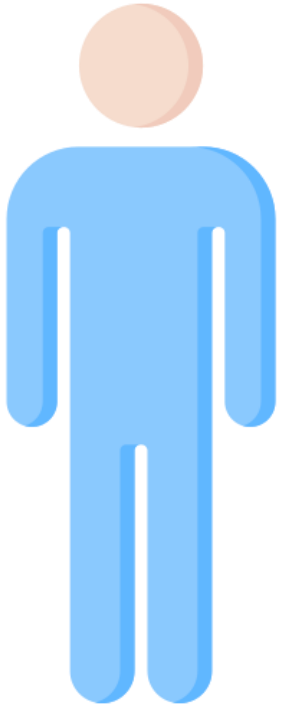
- DISPONIBLE
- PROFESSIONNEL
- À L'ÉCOUTE
- PROTECTEUR
- SERVIABLE
- EMPATHIQUE
- GENTIL
- IMPLIQUÉ
- ARRANGEANT

AUSSI LA DESCRIPTION DU PRÉDATEUR

01 — PROFILS DES AGRESSEURS

Pas de profil type – l'agresseur peut être Monsieur tout le monde !

Ne pas minimiser la possibilité que quelqu'un de très apprécié au sein du club soit accusé.



97% des pédo-criminels sont des hommes

02

Rappel des bonnes pratiques d’encadrement



02 — RÔLES DE L'ENCADRANT

En tant qu'encadrants, vous avez plus d'un rôle à jouer :

- Respecter toutes les règles
- Être vigilant vis-à-vis des pratiquants et signaler
- Encourager la mise en place d'actions de prévention !

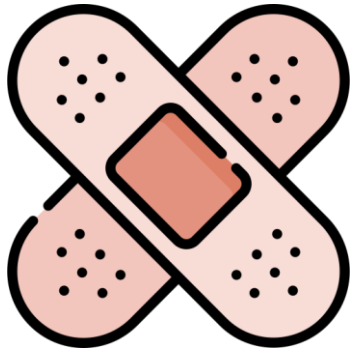


02 — QUELQUES CAS GÉNÉRAUX



Quelle est la bonne manière de dire bonjour aux enfants que vous encadrez ?

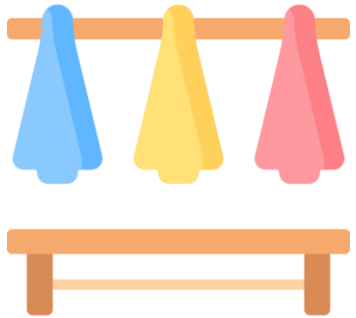
02 — QUELQUES CAS GÉNÉRAUX



Lorsqu'un enfant se blesse, qui porte les soins et où ?

Aucun adulte ne doit se retrouver seul avec un enfant dans un endroit clos.

02 — QUELQUES CAS GÉNÉRAUX



Les bénévoles, les encadrants et les parents ont-ils le droit d'entrer dans les vestiaires ?

L'accès aux vestiaires est limité à deux adultes référents et identifiés.
Pas de mixité au-delà de 6 ans.

02 — QUELQUES CAS GÉNÉRAUX



Si vous transportez un enfant, où l'installez-vous dans la voiture ?

Les enfants doivent se trouver à l'arrière du véhicule, peu importe leur âge.

02 — QUELQUES CAS GÉNÉRAUX



Est-ce que vous pouvez diffuser des photos des jeunes que vous encadrez sur vos réseaux sociaux ?

Non - pour éviter que des clichés ou des vidéos compromettantes soient pris et diffusés sur les réseaux sociaux.

02 — QUELQUES CAS GÉNÉRAUX



Quel(s) moyen(s) de communication utilisez-vous pour contacter les enfants ?

Il est préférable de contacter les parents et/ou de créer un groupe de discussion avec les jeunes.

02 — QUELQUES CAS – FFME



Comment vérifier correctement le baudrier ?

- Demander
- Proscrire certains gestes
- Être vigilant sur celles et ceux qui contrôlent les baudriers

02 — QUELQUES CAS – FFME



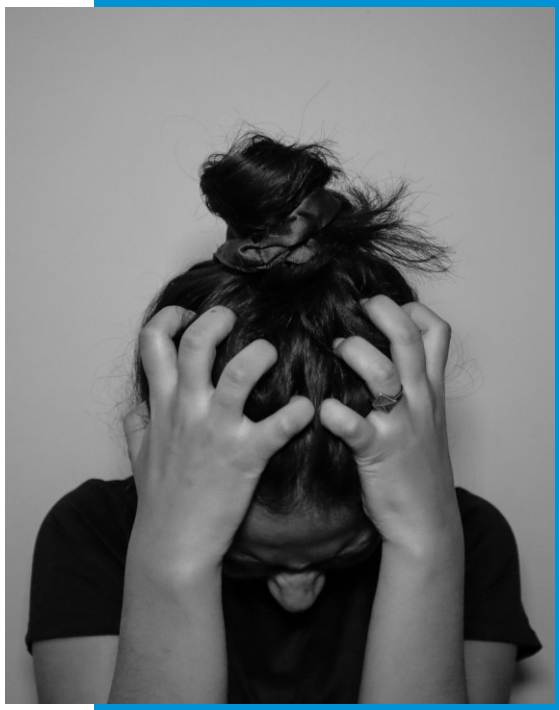
Comment effectuer correctement une parade ?

- **Demander au préalable de chaque séance, voire chaque exercice si cela pose un problème à certains d'être parés.**
- **Bien expliquer les zones qui peuvent être touchées / effleurées**

Le fait de demander et d'avoir l'autorisation une fois, ne signifie pas que la permission est totale durant toute la saison – mieux vaut à chaque fois demander.

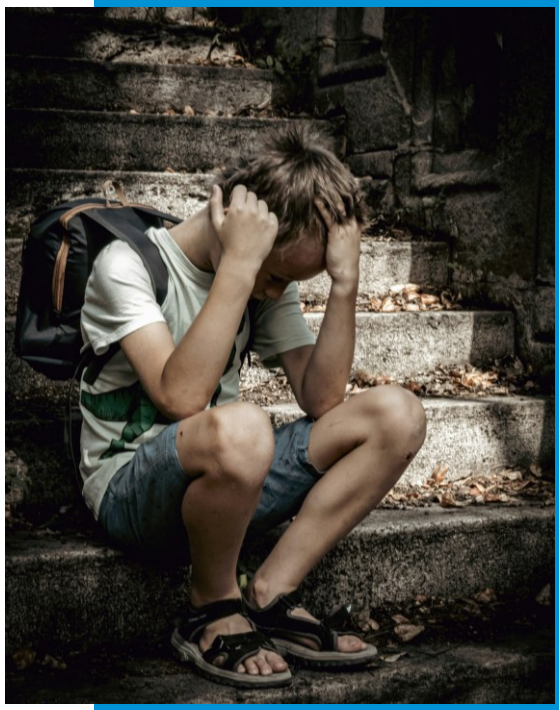
02 — BANNIR LES MAUVAISES REMARQUES

- **Comment gérer des remarques désobligeantes entre les membres d'un groupe ?**
 - Ne pas prendre à la légère
 - Tout de suite reprendre et intervenir - montrer à la personne qui subit que l'encadrement est vigilant / montrer à l'auteur des propos que l'encadrement ne laisse pas passer
- **Projet de campagne d'affiches pour lutter contre tous les propos qui posent problème au quotidien dans les clubs**



02 — SIGNAUX D'ALERTE

- **Les enfants ne s'expriment pas comme les adultes, par l'oral**
- **Des signaux autres peuvent alerter**
 - Changement de comportement rapide
 - Renfermement sur soi-même
 - Marques sur le corps
 - Baisse de la performance
 - Boulimie et Anorexie (TCA)
 - Agressivité / peur
 - Etc.
- **Savoir poser les bonnes questions en cas de doute, sans pour autant contraindre l'enfant à la réponse.**



03

Les ressources utiles



03 — BOÎTE À OUTILS PRÉVENTION VSS

Boîte à outil fédérale pour agir concrètement au sein de sa structure contre les violences

RDV dans les ressources documentaires myFFME : affiches, fiches pratiques etc.



Boîte à outils — Prévention des violences

Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) · Discriminations · Incivilités · Mauvais comportements — à destination des clubs affiliés, CT et ligues

15 Actions identifiées | **3** Niveaux de priorité | **2** Actions obligatoires

NIVEAU 1 *Actions fondamentales*

Afficher les numéros d'urgence dans le club → Outil : affiches officielles	OBLIGATOIRE
En cas de violences – faire un signalement → Outil : fiche procédure et formulaire en ligne	OBLIGATOIRE
Mettre à jour les statuts & le RI du club → Outil : document de comparaison	CONSEILLÉ+
Se former sur les discriminations → Outil : pack prévention des violences et RDV FFME	CONSEILLÉ+
Afficher dans les vestiaires le guide des Colosses → Outil : guide des colosses et guide des encadrants	CONSEILLÉ+
En cas de violences, adopter des sanctions → Outil : fiche sur les procédures disciplinaires	CONSEILLÉ+
Envoyer des mails dédiés en début de saison → Outil : mails types de début de saison	CONSEILLÉ+
Organiser un briefing de début de saison → Outil : fiche type club – briefing début de saison	CONSEILLÉ+

NIVEAU 2 *Actions de structuration*

Nommer des référents H/F → Outil : fiche de poste des référents VSS	CONSEILLÉ+
Afficher photos & contacts référents → Outil : affiche type club – référents violences	CONSEILLÉ+
Sensibiliser les bénévoles aux enjeux des violences → Outil : fiche explicative des discriminations	CONSEILLÉ+
Faire signer une charte de respect → Outil : charte type adhésion club FFME	CONSEILLÉ
Faire signer la charte de respect de la compétition → Outil : charte type compétition FFME	CONSEILLÉ

NIVEAU 3 *Approfondissement*

Participer à la formation « recueil de la parole » → Outil : formation colosse aux pieds d'argile	CONSEILLÉ
Former les bénévoles au « recueil de la parole » → Outil : formation colosse aux pieds d'argile	CONSEILLÉ

FORMULAIRE EN LIGNE FFME

Signalement :

- signal-sports@sports.gouv.fr ou
- signal-violence@ffme.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

03 — PACK PRÉVENTION DES VIOLENCES

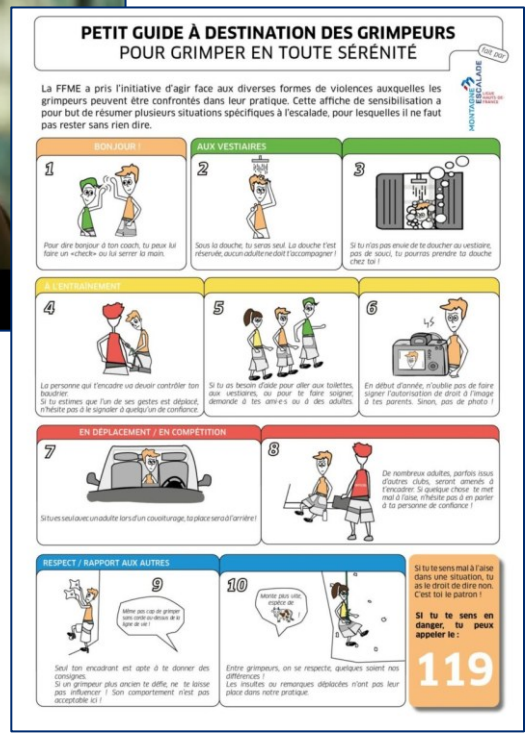


03 — LES KITS PRATIQUES



Kit Lilia

(cibles : intervenants dans l'encadrement d'activités physiques et/ou sportives)



Guide ligue FFME Hauts-de-France

(possibilité de l'imprimer et afficher au sein de votre club)



Guide de l'encadrant

(Colosse aux pieds d'argile)

Guide des colosses

(Colosse aux pieds d'argile)



03 — LE RÉGLO'SPORT

- Outil développé par le **Ministère des sports** et le **Comité Paralympique et Sportif Français**
- **Objectif** : de participer à la lutte contre les violences, verbales, physique et sexuelles dans le milieu du sport.
- Format : visuel d'une réglette, allant de la couleur verte (situations saines) aux couleurs orange (situations gênantes, malveillantes) puis rouge (situations de danger).
- **L'outil s'adresse aux pratiquants d'activités sportives**.
 - Règlette Règlo'Sport
 - Affiche Règlo'Sport



03 — LES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE



ÉTHIQUE & SPORT

Rebond
Ensemble protégeons l'enfance dans le sport

OBSERVATOIRE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

ARTEMIS SPORT

03 — LES CONTACTS FÉDÉRAUX

RÉFÉRENTS DE LIGUES

AURA : Bénédicte Casado & Cristol Bellissent

Bourgogne-Franche-Comté : Vincent le Priol

Bretagne : Patrick Gauthier & Virginie Jouffe

Centre Val de Loire : Arnaud Gigon

Grand Est : Isabelle Wack

Hauts de France : Perrine Beal

Ile-de-France : Adeline Prevost & Noémie Poirson

Martinique : Frédérique Thille & José Serrano

Nouvelle-Aquitaine : Olivia Putzeys

Normandie : Maxime Lehoday; Pascal et Natacha BOCIANOWSKI

Pays de la Loire : Nathalie Lozano & Carole Le Deut

Occitanie : Bontemps Alix & Eric Bauvin

La Réunion : en attente

Sud PACA : Amandine Xerri

SIÈGE NATIONAL

- Informations générales : juridique@ffme.fr
- Adresse mail de signalement : signal-violence@ffme.fr

Formulaire en ligne FFME

03 — LES NUMÉROS UTILES









03 — LES PLATEFORMES UTILES



Cellule Signal-sport

(*Kit de communication*)

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

sports.gouv.fr

Boîte à outils « Protéger les pratiquants »

ARRÊTONS
LES
VIOLENCES

Outils de formation de la Miprof

Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

MERCI !